



**ADRESSE**

170, boulevard Hector-Papin  
L'Assomption (Québec) J5W 3L1

Téléphone : 450 492-3558

**COURRIEL**

[admission-esp@cssda.gouv.qc.ca](mailto:admission-esp@cssda.gouv.qc.ca)

**SITE INTERNET**

[cssda.gouv.qc.ca/etablissement/031](http://cssda.gouv.qc.ca/etablissement/031)

Centre  
de services scolaire  
des Affluents



*La concentration musique est offerte à l'école Paul-Arseneau pour les élèves qui résident sur le territoire de la MRC de L'Assomption.*

## OBJECTIF

Permettre à l'élève de parfaire ses connaissances musicales tout en poursuivant une formation académique de qualité pendant tout son parcours au secondaire.

## FORMATION

Le programme vise l'apprentissage d'un instrument de musique et l'acquisition de notions théoriques permettant l'interprétation de plusieurs styles musicaux. L'élève aura à son horaire huit périodes de musique de 75 minutes par cycle de neuf jours.

Afin d'atteindre les objectifs du programme, les élèves font partie d'une harmonie scolaire ou d'un ensemble jazz. Les instruments de musique sont fournis aux élèves pendant leurs cinq années à l'école.

Bien qu'il ne soit pas nécessaire de posséder des acquis musicaux pour être admis au programme, l'élève intéressé doit être passionné par la musique et être prêt à s'investir dans son cheminement.

Tous les dossiers seront analysés et évalués par les responsables de la concentration musique. L'école tiendra des épreuves de sélection au besoin et les élèves seront avisés au moment de la tenue de ces épreuves.



## Les instruments de l'harmonie sont les suivants

- **Instruments à vent :**  
flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette, cor, trombone, euphonium et tuba.
- **Section rythmique et percussions :**  
guitare électrique, basse électrique, piano, batterie, timbales, xylophone, glockenspiel, congas, vibraphone et percussions diverses.

## Les volets suivants sont abordés au cours des cinq années du secondaire

- Culture auditive, culture rythmique, histoire et littérature.
- Introduction à l'écriture (arrangement et orchestration).
- Planification et préparation de concerts, concours et présentations publiques.
- Projets spécifiques divers reliés à la musique ainsi qu'à sa promotion.
- Pour compléter leur formation, les élèves peuvent choisir de faire partie de plusieurs ensembles musicaux dont les combos pop, le stage band, les petits ensembles, l'ensemble des percussions, la chorale et l'harmonie.



## PRESTATIONS PUBLIQUES

Les élèves musiciens sont obligatoirement appelés à se produire devant des auditoires variés (concerts, compétitions, festivals, démonstrations, tournées promotionnelles). Une chemise de concert est exigée et l'achat du polo de la concentration musique est requis.

## POUR S'INSCRIRE

- Réussir en anglais, français, mathématique, sciences et univers social.
- Être recommandé par la direction de son école primaire.
- Résider sur le territoire de la MRC de L'Assomption.
- Démontrer un intérêt marqué pour la musique

## CRITÈRES DE MAINTIEN AU PROGRAMME

L'élève doit démontrer une progression dans ses apprentissages, afficher un comportement exemplaire en plus de maintenir des résultats académiques satisfaisants.